
Note d'information fédérale Mai 2017 – n°249

1. Finale Rame en 5^{ème}

La clôture de la saisie des résultats pour les qualifications en finale a lieu le 15 mai. Cependant, celle-ci reste accessible jusqu'au 31 août pour saisir des classes et apparaître dans le classement national 2017. La finale aura lieu les 20 et 21 juin à Gérardmer. Elle verra les 6 meilleures classes s'affronter dont une de Tahiti et une des collèges vosgiens. Plus d'infos sur le site www.aviron-scolaire.fr

2. Critérium Longue Distance Indoor

Le premier Critérium longue distance indoor aura lieu le 10 juin prochain au sein des écoles de St Cyr Coëtquidan en Bretagne. Semi-marathon, marathon et 100 kms sont au programme, en solo, tandem, carré et small-team (équipe de 3 à 10 personnes). Informations sur le site fédéral et inscriptions par mail jusqu'au 20 mai à Jean-Sébastien Clesse : js.kls@laposte.net

3. Journées olympiques

Les 23 et 24 juin prochains auront lieu les Journées Olympiques à Paris. Initiations et démonstrations sur la Seine sont au programme de ce moment fort de la candidature de Paris 2024 qui réunira tous les sports au cœur de la ville. Lieu : entre le pont Marie et le pont Louis Philippe.

4. Match France-Grande-Bretagne J15/J16, 2017

Le match se déroule cette année à Londres (GB), le jeudi 13 juillet suivant le Championnat de France J16 à Libourne. Le déplacement s'effectuera sous la responsabilité de Julien Housset et de Maxime Guilhem, conseillers techniques, du mardi 11 juillet au vendredi 14 juillet.

Les épreuves au programme du match sont :

- Femme : 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+
- Homme : 4+, 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+

Les règles de sélection sont inchangées : les rameuses et rameurs des bateaux champions de France, ou leurs suivants en cas de désistement, sont sélectionnés. Les équipes sélectionnées utilisent leur bateau et sont encadrées par leur entraîneur. Les clubs doivent donc s'assurer de la disponibilité de leurs rameurs et de leur matériel. Une remorque fédérale prendra en charge les embarcations le dimanche 9, à l'issue du championnat, pour les déplacer sur Londres. Au retour, les embarcations pourront être récupérées sur un lieu qui sera communiqué ultérieurement.

Une participation financière de 150 euros par sportif est demandée. La FFA prend en charge l'hébergement, la restauration et l'équipement des sportifs et des entraîneurs, ainsi que le déplacement de Paris à Londres. Le déplacement club/Paris AR reste à la charge de chaque sportif ou de son club.

Attention : Documents administratifs obligatoires pour se rendre à Londres :

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST) et des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

5. Formations CQP

La Fédération organise deux formations CQP (certificat de qualification professionnelle) Moniteur d'Aviron en 2017 :

Une formation se déroulera en aviron de rivière :

- Module 1 : du 10 au 13 juillet 2017 au CREPS de Vichy
- Module 2 : du 8 au 9 septembre 2017 au CREPS de Vichy

Une formation se déroulera en aviron de mer :

- Module 1 : du 26 au 29 juin 2017 à la Seyne-sur-Mer
- Module 2 : du 15 au 16 septembre 2017 à la Seyne-sur-Mer

La formation CQP Moniteur Aviron, accessible aux éducateurs fédéraux a pour but de couvrir les besoins en emplois saisonniers et occasionnels dans tout type de structure proposant l'activité aviron. Les titulaires du CQP Moniteur Aviron peuvent obtenir une carte professionnelle et être rémunérés pour l'encadrement sportif, dans une limite de 360 heures annuelles.

Inscrivez-vous dès maintenant en envoyant votre fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la FFA : Espace fédéral>Formation>Calendrier des formations avant le 31 mai 2017 à erell.leminez@avironfrance.fr

Attention : Certains pré-requis sont nécessaires à l'entrée dans le processus de qualification.

- Avoir 18 ans à la date de délivrance du CQP
- Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures »,

- Être en possession d'une attestation de PSC1 ou d'un diplôme admis en équivalence
- Être titulaire d'une attestation de réussite au test de 100 mètres nage libre départ plongé et de récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur.
- Être capable de réaliser un test technique en skiff (brevet d'or) ou en solo mer (brevet d'aviron de mer)

Retrouvez toutes les informations sur le CQP sur avironfrance.fr : Espace fédéral > Formation > Formation Professionnelle > CQP - Moniteur Aviron ou contacter le service formation de la FFA au 01 45 14 26 57 - erell.leminez@avironfrance.fr

6. Impression des diplômes fédéraux

Nouvelle fonctionnalité sur l'intranet fédéral (avironfrance.fr/intranet), vous pouvez désormais imprimer les diplômes fédéraux de vos licenciés (à l'unité ou en liste).

Pour information, le licencié peut également imprimer ses diplômes fédéraux depuis son Espace licencié : avironfrance.fr/espace-licencie

7. Sentez-vous sport

La semaine Sentez-Vous Sport se déroulera du 23 septembre au 01 octobre 2017 en même temps que la semaine européenne du sport (EWos). Vous pouvez ainsi bénéficier de la double labellisation.

Pour cette 8ème édition, l'accent est à nouveau porté sur la pratique sportive féminine avec l'opération « Les 4 saisons du sport féminin », mais également sur le sport santé avec la possibilité, via le partenariat du CNOSF avec la Fédération Française de Cardiologie, de mettre en place des stands de prévention santé lors des événements labellisés Grand public.

Retrouvez le cahier des charges et le dossier de labellisation sur le site sentezvousport.fr rubrique labellisation.

Une fois la demande déposée, un mail de confirmation vous sera envoyé. Dès votre demande de labellisation examinée et validée, vous en serez informé et votre manifestation sera automatiquement géo localisée.

8. Réglementation des équipements des bateaux de sécurité

Un arrêté du 10 février 2016 définit le matériel d'armement et de sécurité à embarquer sur les embarcations de sécurité (nos bateaux d'aviron sont dispensés de l'emport de ce matériel) :

- Un équipement individuel de flottabilité par personne embarquée
- Une écope

- Un dispositif permettant le remorquage et l'amarrage devant être composé au minimum d'un point d'amarrage et d'une amarre adaptée pour assurer ces deux fonctions

- Un dispositif de lutte contre l'incendie (extincteur) pour les embarcations à moteur de 25 CV et plus

Des compléments d'équipement, à retrouver dans l'arrêté, sont nécessaires pour naviguer sur les bassins classés en eaux intérieures exposées et sur le lac Léman.

Retrouvez l'arrêté et toutes les informations sur : avironfrance.fr > espace fédéral > réglementations > navigation en eaux intérieures.

9. Retransmissions des manifestations nationales

Des retransmissions live sur Dailymotion et Facebook sont prévues lors des championnats de France suivants : senior bateaux longs, junior et senior moins de 23 ans et senior sprint.

De plus les courses seront retransmises sur un écran géant à Bourges, Libourne et Mantes-la-Jolie.

10. Challenge Dame de Nage

Le Challenge Dames de Nage 2017 est lancé.

Il a pour but d'encourager les clubs à mettre en place des actions pour développer la pratique féminine et inciter les femmes à la prise de responsabilités

11 structures ont déposé un dossier pour la labellisation Les actions sont diverses et nombreuses : garderie solidaire, course féminine inter-bief, journée régionale AviFit, journée promotionnelle sur la pratique féminine, participation à des courses féminines telles la Red Bull XRow, etc.

Chaque action mise en place dans le cadre du Challenge sera résumée sur une fiche d'expérience téléchargeable dans la rubrique Aviron Féminin (Espace Fédéral) du site avironfrance.fr.

Un grand nombre des femmes ayant participé à ce challenge se retrouveront le 21 octobre 2017 à Angers pour participer à la Coupe des Dames : un parcours sinueux en 8x+/8+ de 15km en bord à bord, suivi d'une soirée festive.

Liste des structures retenues : AC Biterrois, A Toulonnais, AC Boulogne-Billancourt, A Perpignan, CN Indre, Ligue Lorraine Aviron, Inter-ligues autour d'un stage interrégional, CN Dieppe, SNHS Draveil, A Meyzieu, CN Libourne.

Les structures qui n'ont pas pu déposer de dossier, pourront le faire dès la rentrée pour la saison 2018.